

## VOS CONSEILLERS

**Vous souhaitez venir à une permanence ?**

Marie-Laure NEY et Clément GOUBEAU,  
vous accueillent sans rendez-vous  
aux horaires d'ouverture ci-dessous :

LUNDI	9h-17h30	
MARDI	9h-17h30	
MERCREDI	8h-13h	14h-17h
JEUDI	13h-19h	
VENDREDI	9h-17h30	

### Permanences :

**Conciliateur justice** sur RDV : 05 65 34 35 19

1<sup>er</sup> LUNDI

**ADIL** sur RDV : 05 65 35 25 41

1<sup>er</sup> JEUDI MATIN

**UFC Que Choisir** sur RDV : 06 46 69 63 35

TOUS LES JEUDIS APRÈS-MIDI

**ARMEE DE TERRE** sur RDV : 05 65 20 36 60

4<sup>ème</sup> MERCREDI APRÈS-MIDI

**Mission Locale** : sur RDV : 05 65 34 24 81

DU LUNDI AU JEUDI

À votre service...



**Maison Cauvaldor services  
de Saint-Céré :**  
05 65 34 35 19

cauvaldorservices-saintcere@cauvaldor.fr

En dehors des horaires de la structure,  
vous pouvez nous rejoindre dans les  
**MAISONS CAUVALDOR SERVICES**  
de Biars-sur-Cère, de Gramat et de Martel  
ainsi qu'auprès du  
**CAR CAUVALDOR SERVICES**  
itinérant des services publics.

Prochainement, une autre  
**MAISON CAUVALDOR SERVICES**  
ouvre à Souillac.

4, place  
Bourseuil  
ST-CÉRÉ

Communauté de communes  
Causses et Vallée de la Dordogne  
Bramefond - 46200 SOUILLAC  
Tél. : 05 65 27 02 10  
Site : [www.cauvaldor.fr](http://www.cauvaldor.fr)



**LES SERVICES  
PUBLICS PRÈS DE  
CHEZ VOUS !**



Conception et réalisation : volet graphique, service communication Cauvaldor - Impression : Imprimerie Messages, Toulouse - Imprimé sur papier PEFC/10-31-2512



## POUR LES HABITANTS DE SAINT-CÉRÉ ET DES ALENTOURS

La Communauté de Communes CAUVALDOR a choisi de s'appuyer sur le dispositif national France Services pour faire venir des services publics de proximité de qualité dans les communes.

Les Maisons Cauvaldor Services regroupent en un même lieu une offre complète sous la forme de guichet unique afin de simplifier vos démarches.

Nos conseillers sont disponibles pour vous offrir un accompagnement personnalisé :

- ils vous informent sur vos droits,
- ils vous aident dans vos démarches administratives,
- ils vous informent sur les services de Cauvaldor et vous accompagnent dans les demandes d'aide sociale (domiciliation, bons d'urgence alimentation/hygiène, bons de carburant, demande d'aides sociales facultatives pour le paiement de quittance de loyer, factures d'électricité, d'eau, de cantine, ...)

informations  
sur vos droits  
conseils  
orientations  
aide aux démarches  
administratives :  
organismes partenaires  
accompagnement  
personnalisé  
services de  
CAUVALDOR :  
habitat, urbanisme...

ACCÈS GRATUIT !

## Des réponses à vos besoins ...



### Formation, emploi et retraite

- Je prépare ma retraite ;
- Je cherche un emploi ;
- Je suis affilié à la MSA ;
- Information jeunesse.



### Logement, mobilité et courrier

- Je me déplace ;
- Je cherche mon énergie ;
- J'ai besoin d'un service postal ;
- Je demande une allocation logement.



### Prévention santé

- Je prends soin de ma santé ;
- Remboursement de mes soins ;
- Je suis en situation de handicap.



### Justice

- Je fais face à un litige ou un conflit ;
- Je suis victime d'une infraction.



### Budget

- Je déclare mes impôts ;
- J'ai des difficultés financières ;
- J'ai un litige de consommation.



### Budget

- Je déclare mes impôts ;
- J'ai des difficultés financières ;
- J'ai un litige de consommation.
- Je perds un proche.



### Point numérique

Un point numérique est à disposition afin de vous permettre d'avoir accès à un outil informatique et une connexion Internet. Des formations sont également proposées, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos conseillers

### Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Au sein des maisons Cauvaldor Services, vous pouvez également bénéficier de tous les soutiens que peuvent apporter le CIAS Cauvaldor en termes d'aide sociale : domiciliation, bons d'urgence alimentation/hygiène, bons de carburant, demande d'aides sociales facultatives pour le paiement de quittance de loyer, factures d'électricité, d'eau, de cantine, ...)